

> Entretien avec
Catherine Hanser



© Nikola Krtořica

Expert-comptable : un métier de passion

Catherine Hanser nous fait découvrir le métier d'expert-comptable, passionnant à bien des égards. Si le traitement des chiffres fait partie intégrante de ce métier, le champ de responsabilité de l'expert-comptable est bien plus étendu.

Propos recueillis par
Christine Padeloup

Connaissez-vous les métiers de la comptabilité avant de vous engager dans cette voie ?

À l'issue de ma classe de seconde, j'étais très déçue de ne pas avoir été admise en filière scientifique. Je ne savais plus que faire. Mon professeur de mathématiques m'a conseillée et, pour me rassurer, m'a dit : « Optez pour la comptabilité, je vous verrais bien dans cette filière, c'est l'idéal ! » J'ai suivi son conseil. Je me suis orientée vers un baccalauréat G2¹... Et j'ai adoré ! Son conseil n'était pas le fruit du hasard, mon professeur m'avait bien cernée : pour se diriger vers ces métiers, il faut avoir un esprit analytique, aimer les choses « biens rangées et bien cadrées » ; ce sont des fondamentaux. On découvre ensuite un métier extraordinaire qui est, contre bien des préjugés, très vivant, étroitement lié à la vie en général et qui fait plus particulièrement comprendre la vie économique et financière.

Avez-vous décidé dès l'obtention de votre baccalauréat de devenir expert-comptable ?

À vrai dire, je n'ai jamais fait de plan de carrière... Après mon baccalauréat, j'ai poursuivi mes études de manière naturelle en BTS comptabilité. J'ai continué après l'obtention de mon diplôme, parce qu'on m'avait informée qu'il était possible de suivre une troisième année. À l'issue du DECF², j'ai postulé dans un cabinet d'expert-comptable : je n'ai pas aimé du tout cette première expérience. Je me suis arrêtée immédiatement ! J'ai fait un autre essai deux mois plus tard dans un cabinet que l'on ne me conseillait pas. On me prédisait un départ au bout d'un an, parce qu'il était spécialisé dans l'immobilier et que je risquais de m'ennuyer très vite. C'était en mars 1984... Il y a 29 ans... J'y suis encore !

Que répondre à ceux qui trouvent très longues les études pour devenir expert-comptable ?

Tout en travaillant, j'ai préparé et réussi les derniers examens pour entrer en stage d'expertise comptable. J'ai ensuite obtenu les certificats supérieurs, équivalents du DEC³ aujourd'hui, et j'ai rédigé mon mémoire de fin d'études sur les aspects financiers, juridiques et comptables de la création des golfs. J'ai obtenu mon baccalauréat en 1979 et mon diplôme d'expert-comptable en 1989.

1 > Aujourd'hui, le baccalauréat G2 correspond au baccalauréat STMG, option finance comptabilité.

2 > En 2008, le DECF a été remplacé par le DCG.

3 > Diplôme d'expertise comptable.

Ce sont des études longues, certes, mais on ne voit pas le temps passer. Pendant trois ans, j'ai préparé mon BTS et mon DECF dans un lycée et pendant les sept ans qui ont suivi, j'ai travaillé. C'était une vie normale, j'étais payée ; tous les ans je progressais. Étudier tout en travaillant, c'est réellement motivant. En plus, j'ai eu la chance de suivre ces études auprès de l'organisme de l'Ordre des experts-comptables qui faisait alors des formations le vendredi et le samedi ; j'ai conservé de très bons souvenirs de cette étape de ma vie.

Êtes-vous toujours dans le même cabinet ?

Le développement économique du cabinet était très important à mon arrivée. On m'a proposé de devenir associée, j'ai accepté. Je ne regrette pas ce choix, puisque j'y suis toujours !

Le métier d'expert-comptable se résume-t-il uniquement à traiter des chiffres ? Quels sont ses différents aspects ?

Oui, il y a des chiffres ; on ne peut pas dire qu'il n'y en a pas ! Mais être expert-comptable, c'est comprendre la vie des particuliers et celle des entreprises, et appréhender le fonctionnement des mécanismes économiques et financiers. Nos clients sont des entreprises qui désirent produire de manière rentable tout en équilibrant les relations avec tous leurs partenaires (aussi bien les employés que les apporteurs de capitaux).

Il y a donc beaucoup de chiffres certes, mais la communication financière est une composante de plus en plus importante du métier.

L'expert-comptable doit se documenter, analyser et rédiger de nombreuses notes. Il peut exercer son métier dans différents contextes, y compris à l'international. Le monde est tellement ouvert aujourd'hui qu'on peut rester en France et gérer des dossiers de clients étrangers, ce qui est mon cas.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Il faut aimer rédiger et avoir le goût des langues étrangères. Il faut être tenace, chercher à s'améliorer, accepter de se remettre en cause et de revenir si nécessaire sur les tâches qui nous sont confiées. Il faut donc apprécier le travail bien fait et être réactif aux changements de l'environnement. C'est un métier passionnant !

Votre activité consiste-t-elle à réaliser uniquement le suivi des dossiers clients ?

Lorsque ma situation professionnelle, en tant qu'associée du cabinet, a été stabilisée, je me suis intéressée à d'autres sujets. Je me suis notamment formée à la normalisation comptable internationale, lorsqu'au tout début des années 2000, j'ai vu arriver les normes IFRS⁴. Elles étaient nouvelles, en anglais, non traduites en français : c'était un challenge. Je me suis engagée dans un « combat » pour bien les comprendre. J'avais beau parler l'anglais, je n'étais pas « *fluent english*⁵ » au point de saisir toutes les subtilités que recèlent ces milliers de pages. Je parle de combat, car j'ai dû faire preuve de beaucoup de ténacité pour me former avant qu'elles ne deviennent obligatoires en France au 1^{er} janvier 2005. Cela m'a pris un temps considérable. Il existait très peu de formations adaptées aux professionnels en exercice. Aujourd'hui, elles sont adoptées par de nombreux pays et sont en constante évolution.

Comment l'Ordre des experts-comptables aide-t-il les professionnels en exercice ?

L'Ordre est un organe composé de personnes qui offrent du temps bénévole pour l'animer. J'ai décidé en 2008 de me présenter sur une liste syndicale afin de participer activement à son fonctionnement. J'ai été élue et nommée vice-présidente du conseil régional de l'Ordre à Paris, pour une durée de quatre ans. J'ai donné beaucoup de mon temps pour répondre aux problématiques de l'ensemble des consœurs et confrères travaillant dans les cabinets de la région francilienne. À la fin du mandat, je ne me suis pas représentée ; je préconise le roulement ! J'ai été passionnée par ces fonctions mais j'ai laissé la place à d'autres qui seront certainement aussi enthousiastes et passionnés que moi.

Quelles actions avez-vous menées durant votre mandat ?

Je me suis occupée de l'administration financière de l'Ordre, j'ai participé à la réforme des cotisations. Je gérais également l'organisme de formation Paris – Île-de-France de l'Ordre et j'avais la responsabilité de l'organisation du stage pour trois mille experts-comptables stagiaires.

4 > Normes comptables internationales, élaborées par le Bureau des standards comptables internationaux (International Accounting Standards Board ou IASB en anglais).

5 > Parler l'anglais couramment.

C'est à cette époque que j'ai désiré développer des liens avec tous les acteurs qui participent à la formation des métiers de la comptabilité, y compris les lycées.

Poursuivez-vous cette dernière action aujourd'hui ?

Je poursuis mon action à une échelle différente, en rencontrant des étudiants et des enseignants.

Quelles informations donnez-vous aux étudiants que vous rencontrez ?

Je présente tout d'abord la filière. Pour des personnes qui sont intéressées par notre environnement économique, c'est une carrière extraordinaire. Des métiers, il y en a des dizaines à l'issue de chaque niveau de formation : comptable, chef comptable, directeur financier ; on peut aussi travailler dans les services juridiques, de ressources humaines, réaliser le suivi des budgets, faire du contrôle de gestion... On peut aussi participer à la rédaction de notes financières.

Je défends une position auprès de celles et ceux qui désirent devenir expert-comptable : il faut posséder un DSCG *complet* avant d'arriver en stage d'expertise comptable. Bien que les textes permettent de s'inscrire avec un diplôme incomplet, il est quasiment impossible de mener de front son travail, le stage d'expertise et le DSCG. Les chiffres le prouvent⁶ : aujourd'hui, la moitié des personnes qui s'inscrivent avec un DSCG incomplet en première année de stage sont très rapidement en difficulté dans leur cursus et ne finiront sûrement jamais leurs études d'expertise comptable à cause de cela. J'explique enfin aux étudiants pourquoi devenir expert-comptable ou commissaire aux comptes nécessite de longues années d'études. Faire ce métier, c'est accompagner une entreprise et ses responsables. C'est une pratique professionnelle à mettre en œuvre ; ce sont des savoir-être à développer et des savoir-faire à acquérir.

Ce n'est pas uniquement un problème de technique comptable et financière, le professionnel du chiffre doit adopter un comportement responsable et respecter une déontologie professionnelle très exigeante. Il faut donc accepter ces étapes, on ne peut pas tout faire en même temps. Il faut passer ses examens de DSCG puis faire son stage.

⁶ > Chiffres de l'Ordre des experts-comptables.

> parcours

1962	Naissance le 10 mai 1962 à Paris
1979	Baccalauréat G2 (comptabilité)
1981	BTS comptabilité
1982	Diplôme d'études comptables et financières
1989	Diplôme d'expert-comptable
2008-2012	Vice-présidente de l'Ordre des experts-comptables, région Paris - Île-de-France

Accueillez-vous en stage des étudiants de DCG ?

Nous prenons des stagiaires dans l'ensemble des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. Beaucoup d'entreprises clientes acceptent également d'en accueillir.

La difficulté que nous rencontrons, en revanche, tient essentiellement aux dates de stages : nous avons tout simplement une limite en nombre de postes de travail et nous ne pouvons donc malheureusement pas accepter tous les candidats.

Que fait un stagiaire en DCG dans un cabinet ?

Cela dépend de l'activité des cabinets ; souvent, un stagiaire fait de la mise à jour comptable. Il passe de vraies écritures avec des factures réelles, l'objectif étant de tenir un mois de comptabilité du client. On essaie d'accompagner l'étudiant jusqu'à la déclaration de TVA pour lui montrer les implications comptables et fiscales. Les tâches confiées dépendent aussi de l'actualité du moment. Récemment, je travaillais sur des évaluations d'entreprise. J'ai repéré les stagiaires intéressés par ce domaine, actifs et ils m'ont aidée à réaliser ces travaux.

Quelles sont vos attentes lorsque vous accueillez un stagiaire ?

J'apprécie les stagiaires motivés et impliqués. Certains hésitent ou pensent que leur opinion n'a pas d'importance : ils ont tort. J'essaie de leur confier des missions dans lesquelles ils pourront proposer des solutions nouvelles ou innovantes. Être curieux, demandeur et oser sont des attitudes que j'apprécie. ●